

L'an deux mil dix-sept

Le vingt-six juin

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

N° 126/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 19 juin 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 3 juillet 2017,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2016
Budget annexe
« développement économique »
ex. CCALL

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 71
- Absents : 28
 - Dont suppléés : 5
 - Dont représentés : 7
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 10
- Votants : 83

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Procuration	M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Prost Jean-Paul, M. Sage Jean-Luc à Mme Faivre Sarah, M. Ducret Sylvain à Mme Bertin Nathalie, M. Bole Joel à M. Marechal Philippe,
Suppléé(e)s	M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie Claude, M. Teles Patrick par M. David Gilles, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard, M. Bruchon Pierre par M. Mouglin Gérard
Excusé(e)	Ms. Bardey Philippe, Debray Michel, Nicolet Jean-Paul, Guinchard Jean-Pierre, Simon Gilles & Vergey André
Absent(e)s	Mmes Breuillot Christine, Faillet Maryse, Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, Chatelain Claude & Maire du Poset Thierry,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Jean-Paul Prost, vice-président en charge des finances, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de l'ex. Communauté de Communes d'Amancey Loue Lison se soit retiré, du Compte Administratif 2016 du budget annexe **Développement économique** de l'ex CCALL qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
6 881.12 €	19 750.39 €	+12 869.27 €
Report résultat 2015		+73 439.18 €
Résultat cumulé 2016		+86 308.45 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
28 354.65 €	68 030.28 €	+39 675.63 €
Report résultat 2015		-61 278.08 €
Résultat cumulé 2016		-21 602.45€

Il propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Report de l'excédent de fonctionnement		
Compte 002 (Recettes de fonctionnement)	⇒	64 706.00 €
Report du déficit d'investissement		
Compte 001 (Dépenses d'investissement)	⇒	21 602.45€
Couverture du déficit d'investissement		
Compte 1068 (Recettes d'investissement)	⇒	21 602.45 €

Les membres présents à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2016 du budget annexe **Développement économique** de l'ex CCALL dont le résultat de clôture cumulé des sections fait apparaître :

- Pour la section d'investissement un déficit de 21 602.45 €
- Pour la section de fonctionnement un excédent de 64 706.00 €

2. Décident d'affecter comme suit les résultats :

Report de l'excédent de fonctionnement		
Compte 002 (Recettes de fonctionnement)	⇒	64 706.00 €
Report du déficit d'investissement		
Compte 001 (Dépenses d'investissement)	⇒	21 602.45 €
Couverture du déficit d'investissement		
Compte 1068 (Recettes d'investissement)	⇒	21 602.45 €

Fait et délibéré en séance, le 26.06.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président